

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE
A QUIMPER

COMPTE-RENDU
DE LA NEUVIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue le Dimanche 23 Mai 1897

Le 23 Mai 1897 a vu, pour la neuvième fois, les Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie réunis dans les vieux murs qui ont abrité leur jeunesse.

Le mouvement qui s'accroissait dans l'Amicale dès les jours précédents faisait présager une excellente journée ; nos prévisions n'ont point été trompées : la réunion a été joyeuse. Les anciens Camarades apprécient décidément à sa juste valeur le plaisir que l'on éprouve à se retrouver pour quelques heures dans la compagnie de maîtres toujours aimés. Que les hésitants — il y en a encore — se décident donc à tenter l'essai, au moins une fois ; le Pensionnat leur est ouvert ; sous le drapeau de la Charité il y a de la place pour tous.

Dès 8 heures, l'Etablissement recevait les plus diligents parmi les Anciens. Dire les épanchements réciproques des premiers moments d'entrevue serait puéril ; pendant 3/4 d'heure, on peut ainsi à son aise faire la causerie. A 8 heures 3/4, un coup de cloche nous appelle dans la cour des *Moyens* : c'est le moment de la Réception. Les 800 élèves sont là, le bonheur dans les yeux. La fanfare se fait entendre, puis un élève du Cours spécial se détache du groupe de ses condisciples et prononce l'allocution suivante :

MESSIEURS ET CHERS ANCIENS,

Je m'estime très honoré d'avoir été choisi pour vous offrir, au nom de mes camarades, nos souhaits de bienvenue.

Nous sommes heureux, croyez-le bien, de vous voir réunis dans les vieux murs de notre cher Likès. Bonne fête, Messieurs ! Soyez ici les maîtres aujourd'hui ; à vous nos cours, à vous nos classes, à vous nos bons professeurs, à vous tout entier notre paternel Directeur, nous vous le cédon sans jalousie ; goûtez dans sa plénitude la douce joie que vous êtes venus chercher dans la compagnie de vos anciens maîtres, dans celle de vos anciens condisciples et dans le réconfortant souvenir de vos jeunes années.

Nous nous promettons, Messieurs, de vivre heureux sous votre gouvernement d'un jour ; nous voulons jouir de votre joie, nous voulons vivre de votre vie, et s'il vous plaît d'user de votre puissance en notre faveur, nous voulons jouir sans réserve de la liberté.

C'est donc aujourd'hui pour nous tous, Messieurs, un jour de bonheur. Hélas ! pourquoi faut-il que notre joie soit assombrie par le deuil cruel qui nous prive de la présence de votre sympathique et dévoué Président ! Nous prenons la respectueuse liberté de nous unir à vous, chers Anciens, pour renouveler à M. Bolloré l'expression de notre affectueuse condoléance.

Nous ne nous trompons pas, n'est-ce pas, Messieurs, en appelant ce jour un jour heureux ? N'est-ce pas, que le cœur de l'homme se reporte toujours avec plaisir aux jours de son enfance ? N'est-ce pas que plus d'une fois, sentant vibrer toutes les fibres de votre cœur à l'aspect d'un coin de classe, de cour ou de chapelle, vous vous êtes écriés avec le poète :

Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?

Nous sommes fiers de nos Anciens et nous voulons toujours être dignes d'eux ; nous voulons répondre à l'appel qu'ils nous font par leur exemple. C'est là, Messieurs, la promesse que nous vous prions d'agréer en vous laissant à vos souvenirs.

Vivent nos Anciens !

M. Kerfer, Vice-Président, répond :

MES JEUNES AMIS,

Je vous remercie des choses si bonnes que vous venez de nous dire.

Oui, c'est avec un très grand plaisir que nous revenons voir les chers Frères. Nous avons marché dans la vie, chers Amis, nous avons goûté bien des amitiés, une seule est durable, c'est celle qui est fondée sur la Religion. Vous le comprendrez mieux plus tard, quand les années auront passé sur vos têtes encore si ardentes.

Chers enfants, vous êtes habitués à voir devant vous un autre que moi, et cet autre, vous l'aimez bien, je le sais ; eh ! bien, tout à l'heure, pendant la sainte messe, nous prierons Dieu qu'il le console après la série des deuils qui l'ont accablé. Je vais vous donner connaissance de la lettre que m'a fait parvenir ces temps derniers, notre sympathique Président.

« MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

« Si un deuil récent ne m'avait brisé le cœur, je serais des vôtres, mes
« Amis ! Mais, confiné dans une profonde douleur, ma présence au milieu
« de vous tous, qui m'êtes bien chers, troublerait par sa note triste, hélas !
« les joies de cette cordiale fête de famille.

« Cependant, ce m'est un besoin de vous mander toute la peine que je me sens de ne pouvoir — comme les années précédentes — assister à notre fraternelle réunion, empreinte de cette touchante solidarité si justement établie sur la réciprocité d'une sympathie toute bretonne qui, à jamais, restera l'honneur de notre Association et du Pensionnat Sainte-Marie, dont le bon renom s'en va toujours grandissant.

« Très chers Frères, braves Camarades, vous tous enfin qui, en maintes circonstances, m'avez accordé des témoignages de sentiments trop bienveillants, demeurez convaincus de mon entière reconnaissance et n'oubliez pas que mes pensées les plus intimes sont avec vous en ce jour de joie, que mes vœux tendent ardemment à la prospérité croissante de notre Association amicale des Anciens Elèves de Sainte-Marie.

« Et maintenant, adieu ! Que notre devise soit : « *In fide concordia !* »

Avant de terminer, je veux, mes enfants, faire usage de notre pouvoir d'un jour. Avec la permission du cher Frère Directeur et des bons Frères, je sollicite pour vous, au nom de mes Camarades, ici présents, la rémission pleine et entière de toutes vos petites peccadilles, et de plus, un congé que le cher Frère Directeur aura l'obligeance de ne pas trop rogner : n'est-ce pas, Frère Cyrille ?

Et maintenant, mes enfants, la joie dans l'âme, allez à vos jeux et que Dieu vous garde !

Inutile de dire que la fin du discours de notre aimable Vice-Président a été couverte d'applaudissements : on est si heureux d'avoir un congé quand on est écolier !... Un second morceau de musique, et nous nous rendons à la chapelle pour la sainte Messe.

L'auguste sacrifice est offert pour les Sociétaires défunts par M. l'abbé Bernard, aumônier. Pendant l'office, la musique vocale nous fait entendre deux beaux cantiques, ce dont nous la félicitons. La Messe est suivie de la Bénédiction du Très Saint-Sacrement ; puis, après avoir payé à nos chers trépassés le tribut de notre religieuse affection, nous quittons le saint lieu pour reprendre nos promenades à travers cours et jardins.

A 10 heures 1/4, nouveau coup de cloche ; il faut nous réunir en assemblée générale.

Monsieur le Président donne la parole au Trésorier, qui nous fait connaître en ces termes l'état de la caisse :

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Voici l'état de la caisse au 31 Décembre 1896 :

En caisse au 31 Décembre 1895.	717 fr. 30 c.
Cotisations de l'année 1896	961 »
ACTIF	<u>1,678 fr. 30 c.</u>
Entretien des 8 enfants patronnés.	957 fr. » c.
Frais du Banquet.	33 »
Prix d'honneur	55 »
Imprimés	153 »
Frais généraux	37 25
PASSIF	<u>1,235 fr. 25 c.</u>
En caisse au 31 Décembre 1896.	<u>443 fr. 05 c.</u>

La Caisse de l'Association amicale subit une crise passagère, Messieurs et chers Camarades. Les rentrées de fonds en 1895 ayant été mauvaises, et le Comité n'ayant point diminué le chiffre de ses allocations, il s'est fait nécessairement un vide dans la caisse ; mais pas d'inquiétude, chers Camarades : l'Association marche bien. Les rentrées de cette année accusent un chiffre de 961 francs, au lieu de 598 en 1895 : il y a une petite différence. J'avais donc raison de vous dire, il y a un instant, que la crise actuelle ne doit nullement nous alarmer.

Continuez, Messieurs et chers Camarades, à demander à votre Comité des bourses ou demi-bourses pour les enfants de nos Camarades atteints par l'infortune : votre argent ne saurait être mieux placé que dans l'exercice de la charité.

Mais, soyez aussi, en conséquence, très fidèles à verser régulièrement votre cotisation annuelle, que vous veniez à la Réunion, ou que vous soyez empêchés d'y assister.

Le Comité, après bien des essais, prie tous nos Camarades d'adopter, comme mode de recouvrement, le mandat sur la poste, comme étant le plus facile et le moins dispendieux. C'est à tort que quelques Camarades de la campagne se formalisent quand le facteur leur présente une traite à acquitter : il n'y a là rien d'anormal, et cela se pratique journellement dans les villes. Le Comité compte donc que son idée sera bien accueillie par tous les Camarades, et que désormais les rentrées de fonds seront très régulières.

M. Ch. Lorit, Secrétaire, donne ensuite lecture de la lettre suivante, écrite au nom du Supérieur-Général des Frères, par l'Assistant chargé du district de Quimper, en réponse aux félicitations qu'a adressées le Comité au T. H. F. Gabriel-Marie, à l'occasion de son élévation au Généralat.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Le Très-Honoré Frère Gabriel-Marie, supérieur général, vous remercie, vous et les membres du Comité de l'Association amicale des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, des sentiments exprimés dans votre bonne lettre du 20 courant.

Il sait tout l'intérêt que vous portez à nos Œuvres de Quimper, et c'est avec plaisir qu'il accepte la présidence d'honneur de votre Association.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mon affectueux dévouement.

FRÈRE AIMARUS, *Assistant.*

Nous sommes fiers de l'honneur que veut bien nous faire l'éminent Supérieur Général des Frères, en acceptant la présidence d'honneur de notre Association. Qu'il veuille bien agréer, avec nos sincères remerciements, l'hommage de notre affectueux dévouement.

On nous donne également connaissance de quelques lettres de nos Camarades, empêchés d'assister à notre Réunion. C'est d'abord M. l'abbé Jaouen, recteur de Guiclan, qui nous dit tout son regret de ne pouvoir être aujourd'hui au milieu de ses Camarades de l'Amicale, dont il est le Doyen, puis le R. P. Corentin (Paul Boschet), capucin du Couvent de Calais, qui veut bien

nous promettre de penser à nous tous les jours au saint autel ; c'est aussi M. l'abbé Kergoat, recteur de Saint-Hernin — toujours le premier à verser sa cotisation — puis MM. de Kerangal, Jacques Le Corre, Jean Salaün, Henri Criou, Pierre Vigouroux, qui prient leurs Camarades d'agréer leurs excuses.

Vient le moment des élections. Les membres sortants, cette année, étaient : MM. le chanoine Rossi, de Kerangal, Cornic, l'abbé Cogneau, Lacarrière et Le Berre. MM. Rossi, de Kerangal et Cornic, ayant fait agréer leur démission, le Comité a proposé pour les remplacer, MM. Corentin Signour, d'Ergué-Gabéric, Raoul Olive, de Kerfeunteun, et Célestin Masiée, de Quimper. Au premier tour de scrutin, les six noms proposés par le Comité ont obtenu la majorité des voix ; en conséquence, MM. l'abbé Cogneau, Lacarrière et Le Berre ont été déclarés réélus pour une période de 3 ans, et MM. Signour, Olive et Masiée ont pris place parmi les membres du Comité, pour un même laps de temps.

Avant de finir, le Frère Directeur prie les Anciens Elèves de vouloir bien tenir le Pensionnat au courant de leurs joies et de leurs tristesses : les unes et les autres seront vivement partagées par les Frères.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance et l'on se rend à la salle où de fraternelles agapes doivent réunir Frères et Elèves. Comme l'indiquait la circulaire de convocation, le banquet a été devancé d'une heure, pour permettre aux amateurs de bicyclette, d'arriver à temps au vélodrome. Cela nous a privés de la présence de tous nos camarades de la ligne de Brest, le premier train venant de cette direction n'arrivant à Quimper, qu'à 11 heures 1/2 ; désormais donc, quoi qu'il arrive, le banquet restera fixé à midi.

Inutile de dire que la gaîté a été la joyeuse compagne de l'appétit. Au champagne, le cher Frère Directeur donne connaissance des télégrammes reçus.

EVÊCHÉ

DE QUIMPER

et de Léon.

Quimper, le 23 Mai 1897.

— MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je vous remercie, ainsi que tous les Anciens Elèves qui vous entourent, des respectueuses et affectueuses sympathies que vous m'exprimez. Je me joins à vous de cœur, et je vous bénis.

† HENRI, *Evêque.*

DE PARIS. — Pour notre Supérieur absent, je vous adresse des remerciements affectueux et des vœux de prospérité croissante.

FRÈRE EXUPÉRIEN, *1^{er} Assistant.*

DE LONGUYON. — Bonne fête ; nos meilleurs souhaits de prospérité.

BODART, *Président.*

DE MARSEILLE. — Vivent nos amis Bretons ! c'est le cri des Marseillais.

MARTIN, *Président.*

DE CHALON-SUR-SAÔNE. — L'Association de Châlon vous offre sa cordiale amitié et vœux de grande prospérité. SALOGNON, *Président*.

DE NANTES. — Meilleure des fêtes ; félicitations et amitiés au Président DELAHAYE, *Président*.

DE LORIENT. — L'Association Amicale Lorientaise souhaite prospérité à sa sœur Quimpéroise. Bonne et joyeuse fête. RUSTUEL, *Président*.

DE RODEZ. — AUX amis Bretons groupés autour de maîtres vénérés vœux de prospérité et bonne fête. TRIADOU, *Président*.

DE SAINT-BRIEUC. — Je participe de cœur à votre fête. FRÈRE COLMAN.

Le Frère Directeur dit ensuite toute la joie que lui procura cette excellente journée. Après lui, M. l'abbé Thomas, chanoine honoraire, dans une improvisation heureuse, se fait l'interprète de nos sentiments à tous, en affirmant notre affection et notre reconnaissance à l'égard des Frères, particulièrement au cher Frère Directeur, qu'il a connu autrefois tout jeune maître, et en qui il salue aujourd'hui, plus particulièrement, le créateur de notre Association. Pour dire toute sa pensée, il lui aurait fallu ajouter, que sa gratitude et celle de tous les membres réunis, ne s'adresse pas moins à l'excellent Frère Duvian, qui consacre à notre Œuvre, toute sa sympathie, tout son dévouement et son tact si apprécié de ses élèves, comme de ses nombreux amis.

Vers une heure, les bicyclistes quittent le Pensionnat pour l'arène, tandis que les autres, plus nombreux, que ces sortes de courses n'intéressent guère et qui ont réclamé un genre de récréation d'autant plus aimé, qu'il leur rappelle les fêtes de leur jeunesse, se promènent, en attendant le moment de monter à la salle des fêtes. La séance, très intéressante, a été organisée avec le gracieux concours de jeunes artistes, qui ont eu l'amabilité de mettre leur réel talent à la disposition des sociétaires.

Nous les prions d'agréer nos félicitations et nos remerciements sincères.

A 3 heures 1/2, tout était terminé, et nous quittons les bons Frères, la joie dans l'âme.

Nous tenons à affirmer que ceci n'est pas une manière de dire, mais l'expression d'un sentiment réel et profond. Nous ajoutons que cette joie n'est pas sans un mélange de regret. Notre Association Amicale est prospère, ses membres sont nombreux et nous croyons avoir le droit d'être fiers les uns des autres, mais nous regrettons très vivement de voir que certaines contrées, où les anciens élèves de Sainte-Marie sont nombreux, ne nous ont donné que peu ou point d'adhésions. Nous nous permettons de faire ici appel à ceux qui pourront user de leur salutaire influence, pour déterminer les hésitants, et même pour faire cesser chez quelques-uns, une réelle indifférence.

Notre Société est une Société chrétienne et catholique. Il est étrange que nous ayons à le dire, mais nous le croyons utile.

Nous n'ignorons pas, en effet, que l'article 22 de nos statuts a donné lieu à des commentaires, que nous réprouvons. La prohibition (très sage selon nous) de toute discussion politique ou religieuse au banquet ou aux réunions de l'Association, n'est nullement la neutralité. En venant voir nos anciens maîtres, qui sont des religieux, nos anciens camarades, dont plusieurs nous ont laissé le souvenir de leur piété d'enfants ou d'adolescents, en venant prier ensemble, là où nous avons prié tant de fois, ceux d'entre nous qui ont conservé toutes leurs habitudes chrétiennes, entendent bien fortifier ici les résolutions qu'ils ont prises et qu'ils ont su tenir ; quant à ceux qui se sentent négligents ou tièdes, nous croyons, ou plutôt nous savons par leurs aveux, qu'ici se sont formés en eux de bons désirs, et ces désirs ont tructifié, sinon toujours, du moins bien souvent. Venez donc, chers camarades, qui nous avez trop oubliés jusqu'ici, nous en serons heureux, et surtout Dieu en sera content.

